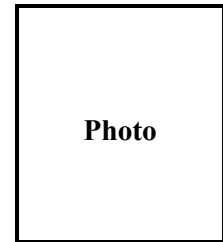




Section Sportive Scolaire  
FOOTBALL

DOSSIER DE CANDIDATURE 3EME



Je sollicite l'inscription de mon enfant en section sportive scolaire football au niveau 3<sup>ème</sup> :

NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse des parents : .....

Portable : .....

(obligatoire)

Tél. domicile : .....

Tél Travail : .....

Mail : .....

Collège fréquenté cette année :

Classe fréquentée durant l'année scolaire 2018-2019 :

Collège de secteur (si différent du collège fréquenté cette année) :

A..... le.....

Signature du Principal de l'établissement fréquenté

Cachet de l'établissement

Poste préférentiel : 1 - .....

2 - .....

Poids :

Taille :

Enfant :            Droitier            Gaucher

Club Sportif d'origine :

Nom de l'éducateur :

Tél :

Niveau joué :

Nombre de matchs :

Cadre réservé à la commission de recrutement du collège Pierre Puget (NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE)

Admis(e)

Liste d'attente

Refusé(e)

**CONDITIONS D'ADMISSION**  
**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL - ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

**NIVEAUX 3<sup>ème</sup>**

(2 entraînements programmés par semaine)

**Objectif : 1 entraînement par jour (section sportive et club)**

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Appartenir à un club sportif (Sauf pour les filles)
- Etre obligatoirement admis dans la classe correspondante
- Pratiquer l'Anglais en LV1
- Pratiquer l'Espagnol ou l'Italien en LV2
- Impossibilité de faire du latin
- Avoir des bulletins trimestriels montrant un niveau satisfaisant et un comportement irréprochable
- Le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre pourra être exigé pour valider l'inscription

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- ✓ Le dossier complété
- ✓ Les bulletins du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre
- ✓ Les avis et appréciations du professeur d'EPS, du professeur principal et du chef d'établissement envoyé par fax ou mail par l'établissement scolaire
- ✓ Une enveloppe (format 16 X 23 cm) timbrée à 0,90 € et libellée à l'adresse de la famille.
- ✓ Un certificat médical d'aptitude à la pratique du Football.
- ✓ Pour les élèves n'étant pas du secteur du collège Pierre Puget : une demande de dérogation à retirer auprès du collège fréquenté. Un double est à transmettre au collège Puget.

Des épreuves sportives de sélection seront organisées début mai. Les dossiers seront ensuite étudiés par une commission interne au Collège Pierre Puget.

Un dossier d'inscription sera envoyé aux familles des élèves retenus. Il est rappelé aux familles qu'elles doivent **impérativement inscrire leur enfant dans l'établissement de secteur** (en attendant les décisions d'admission).

**Depuis de nombreuses années, la section football-études du collège Pierre Puget à Toulon a contribué à ce que :**

- 15 élèves qui ont intégré le pôle espoir d'Aix-en-Provence puis des clubs professionnels depuis 5 ans ;
- 15 autres ont ou vont intégrer des structures professionnelles de football depuis 5 ans ;
- 9 sont devenus professionnels et certains sont dans les équipes de France ;
- 90% des élèves de 3<sup>e</sup> qui passent en 2<sup>de</sup> générale et 100% qui ont le diplôme national du brevet.

**Objectif :**

Permettre aux jeunes **d'atteindre le plus haut niveau possible en suivant une scolarité normale.**

Préparation au concours du pôle espoir football d'Aix-en-Provence.

**Encadrement :**

Les entraînements sont effectués sous la responsabilité de Monsieur VIOSSAT (BEF), ainsi que des membres de la commission technique au district du Var de Football, et de l'aide d'autres membres de cette commission.

**Travail effectué préparant au haut niveau:** 40% technique + 40% tactique + 20% physique (vitesse, coordination)

En 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> : Deux séances par semaine.

En 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : Deux séances par semaine.

Une séance par mois de futsal.

Anciens élèves aujourd'hui professionnels ou pouvant le devenir : Jordan AMAVI (OM), HONORAT (Clermont), PELLENARD (Girondins de Bordeaux), DI SANTANTONIO (Italie), Kaba DIAWARA (retraité), GOMIS Baffe (Galatasaray), GUILAVOGUI J. (Wolfsburg), OUESLATI Kader (Tunisie) ont passé plusieurs années en sports-études au collège Puget. 5 filles sont entrées au Pôle Espoir au cours des 3 dernières années et jouent à l'OM : Tess Laplacette, Sarah Zahot et Julia Schaeffer.

**Les dossiers de candidature sont à rendre**  
**avant le 29 Mars 2019 pour les 6<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup>, et 3<sup>èmes</sup>**

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**Section Sportive Scolaire Football 3<sup>ème</sup>**

**LE DOSSIER DEVRA COMPORTER :**

- le présent dossier de candidature complété
- les photocopies des bulletins scolaires du 1er et 2ème trimestre de l'année en cours
- Avis du professeur d'EPS, du professeur principal et du chef d'établissement actuel
- Une enveloppe (format 16 x 23 cm) libellée à l'adresse de la famille et 2 timbres Tarif normal (20g).
- un certificat médical d'aptitude à la pratique du Football
- Demande de dérogation obligatoire pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur Pierre Puget. Cette demande est à retirer et à transmettre à l'école primaire ou au Collège du secteur. Un double devra être remis au Collège Pierre Puget.

**Le présent dossier de candidature, accompagné de toutes les pièces demandées, est à retourner par le collège actuel avant le vendredi 29 Mars 2019 au secrétariat des élèves.**

**INFORMATIONS GENERALES :**

Seuls les dossiers complets et répondant aux conditions d'admission (voir document annexe) seront ensuite étudiés. Une commission de recrutement, composée de professeurs désignés et de la direction, siégera fin mai au collège.

Il est rappelé aux familles qu'elles doivent impérativement maintenir l'inscription de leur enfant dans l'établissement de secteur (en attendant les décisions d'admission).

**Un dossier d'inscription sera adressé aux élèves retenus, dans le courant du mois de juin.**

Les tests d'admission se **dérouleront le jeudi 25 avril 2018 de 15h30**  
**à 17h30** au stade Jauréguiberry.

**Cette note tient lieu de convocation.**

**RAPPEL : L'établissement possède un service de demi-pension (midi) mais pas d'internat.**

